

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté!

ABONNEMENTS

Table with columns for location (LYON et Départements limitrophes...), duration (1 AN, 6 MOIS, 3 MOIS), and price (20 fr., 11 fr., 6 fr.).

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue de la Charité, 46 - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 46, Rue de la Charité, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas.

Le Procès Zola. - Nouvelle preuve de la trahison de Dreyfus

LA JOURNÉE

Le général de Pellieux a cru devoir apporter, hier, à l'audience, une nouvelle preuve de la culpabilité de Dreyfus. Sa grave déclaration a causé au Palais une émotion indescriptible.

MM. Thévenet et Trarieux ont déposé une demande d'interpellation sur l'illégalité de la condamnation de Dreyfus. La garde des sceaux demandera au Sénat l'ajournement jusqu'à l'issue du procès en cours.

Le naufrage du paquebot français le « Fauchat » est confirmé. Les quatorze survivants ont été recueillis par un vapeur anglais.

EFFETS DE TOGE

Au jour de la bataille mon sang vaudra le vôtre et si j'ai moins de galons que le général de Pellieux, mon courage ne vaudra pas moins que le sien.

A en juger par son timbre de voix par son endurance et son impétuosité au cours de ces dix longues audiences, M. Labori doit jouir d'un tempérament exceptionnel et nous croyons, sans peine, que son sang est aussi riche en globules que celui du général de Pellieux.

M. Labori a dit en effet au général de Pellieux : « Au jour de la bataille mon sang vaudra le vôtre. » Si le défenseur de Zola n'est pas absolument aveuglé par une présumption au moins égale à celle de son vaniteux client, il a du, immédiatement après avoir achevé cette phrase énorme, reconnaître qu'il venait de dire une bêtise.

Que M. Labori ait, autant et plus que le premier petit pioupiou venu, la force de porter lesac, qu'il ait bon pied, bon œil, et puisse admirablement tenir un fusil Lebel ou pointer une pièce de Bange, cela est fort possible et le fougueux avocat, déjà très élégant sous la toge, ferait très sûrement un excellent cavalier; mais, ces performances ne l'autorisent pas à affirmer qu'au jour de la bataille son sang vaudra celui d'un chef d'armée. Non, en temps de guerre, au jour de la bataille surtout, le sang de M. Labori ne vaudra pas celui du général de Pellieux, car c'est alors surtout que le prix du sang se mesure aux aptitudes, à la valeur, à l'initiative, aux connaissances spéciales, à la science technique de celui qui succombe.

Non, au jour de la bataille, le sang de M. Labori ne vaudra pas celui d'un Boisdéffre, d'un Jamont, d'un Négrier. Labori frappé d'une balle en plein assaut, Labori mort héroïquement comme mourut Regnaud à Champigny, ce n'est qu'une unité qui disparaît, remplacée bientôt par une autre unité de même valeur, tandis que Jamont, Boisdéffre morts, c'est l'armée sans tête, les bataillons sans direction, se changeant facilement en troupes affolées, c'est l'échec du plan le mieux préparé, c'est peut-être la victoire compromise, dont on attendait l'affranchissement des frères opprimés, la libération des territoires envahis.

Le sang d'un chef d'armée! mais à Metz le sang de Bazaine répandu à temps eut épargné à la France une

capitulation et conservé à la défense nationale une armée de 100.000 hommes.

Demandez à nos troupes en grandes manœuvres ce que vaudrait pour elles, "au jour de la bataille", le sang d'un Négrier, d'un Pierron ou d'un Zédé.

Demandez aux vétérans des guerres du second empire ce que valait pour eux le sang d'un Bugeaud, d'un Canrobert, d'un Mac-Mahon.

Que M. Labori rentre donc ses phrases et laisse retomber ses manchettes, en un pareil procès, alors que la Patrie est en danger! les effets de Toge ne sont pas seulement ridicules, ils sont surtout indécentes.

Au jour de la bataille, nous le savons, vous quitteriez vite la toge pour la tunique, laissant Zola se réfugier dans quelque sous-préfecture. Mais quels ne seraient pas vos remords, lorsqu'aux premières hésitations des recrues troublées arriveraient à vos oreilles encore pleines des échos de ce procès honteux les cris de défiance et de trahison.

A bas les chefs! a-t-on crié hier en présence de l'avocat. Si le même cri retentissait entre deux coups de canon, aux oreilles du soldat Labori, oserait-il encore prétendre que son sang vaut celui du généralissime, dont l'effroyable responsabilité est faite du sang de milliers de soldats et des larmes de tant de mères.

Que M. Labori, avocat, avant de parler de sang et de batailles consulte donc le fusillier Labori! Nous acceptons d'avance ses conclusions.

LA RAISON DU HUIS-CLOS

Nous tenons d'une personnalité très répandue dans les milieux politiques et militaires de Paris, que le huis-clos dans le procès Esterhazy avait été prononcé pour la raison suivante :

Le commandant Esterhazy aurait été chargé à plusieurs reprises du service de contre-espionnage et par là même, aurait dû remplir parfois des missions fort délicates. Un incident d'audience étant à craindre dans ces conditions, incident qui eût pu avoir de graves conséquences dans nos relations avec certaines puissances, le conseil de guerre a cru de son devoir de prononcer le huis-clos.

Nous connaissons assez la personne de qui nous tenons ces renseignements pour être certains de leur authenticité. Ils éclairent, d'ailleurs, d'un jour particulier ce procès et nous font comprendre pourquoi les dreyfusards ont choisi M. Esterhazy comme victime expiatoire.

Si le huis-clos n'avait pas été prononcé, les partisans de Dreyfus, au courant des services dont le commandant Esterhazy avait été chargé, n'auraient pas manqué de créer un incident à ce sujet et jeter ainsi un nouveau levain de soupçon dans le public. Tout cela prouve bien que la tentative de réhabilitation du traître était préméditée de longue main.

Mais par qui le syndicat a-t-il été informé des missions remplies par Esterhazy. Ne serait-ce pas par le lieutenant-colonel Picquart.

Les Mensonges de l'« Aurore »

Nous recevons la lettre suivante : Lyon, le 16 février 1898. Monsieur le Directeur de la France Libre, Monsieur,

J'apprends que dans le numéro du mardi 8 février 1898 de la France Libre vous publiez une adresse envoyée à Zola par un certain nombre de Lyonnais parmi lesquels figure un docteur Vacher. Mon nom n'a pu être mis sur cette liste que par erreur, car je n'ai signé aucune adresse de ce genre. Je proteste contre l'abus qu'on a fait de mon nom, et je vous prie de vouloir bien rectifier cette inexactitude.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée. J. VACHER. 22, rue des Remparts-d'Ainay.

L'adresse à laquelle notre honorable correspondant fait allusion et les signatures qui l'accompagnent étaient textuellement reproduites de l'Aurore. On sait que les nombreuses protestations ont soulevé dans toutes les régions de France les listes publiées par notre confrère dreyfusard; nous sommes heureux d'enregistrer ce nouveau démenti.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Le Procès Zola

AVANT L'AUDIENCE

On s'attendait aujourd'hui à la déposition du commandant Esterhazy et à sa confrontation avec le colonel Picquart. Aussi une légère effervescence a-t-elle été constatée ce matin aux alentours du Palais de Justice. Les curieux sont plus nombreux et un grand nombre d'entre eux se sont installés aux terrasses des cafés de la place Dauphine pour assister à l'arrivée des témoins.

Le service d'ordre a été augmenté en conséquence. Deux cents agents sont chargés d'assurer la circulation et d'empêcher la formation des groupes. Ils sont secondés par des gardes municipaux.

Dès hier soir, à onze heures, les malheureux qui font toujours la queue sont venus s'installer à la grille de la place Dauphine pour occuper les meilleures places et pouvoir les revendre ce matin. Les agents, suivant en cela une nouvelle consigne donnée par M. Mouquin, divisent les curieux en trois groupes d'une soixantaine de personnes environ chacun.

Dans le premier groupe, le prix des places est uniformément fixé à 20 francs; les places de deuxième rang valent de 8 à 15 francs; enfin, le troisième groupe trouve vendre à 2 et 3 francs.

Il est bon d'ajouter que les personnes qui prennent des places dans les derniers groupes n'ont que très peu de chance d'entrer, la partie de la cour d'assises réservée au public ne contenant que 130 places environ.

L'arrivée des costumes militaires n'a provoqué aucune manifestation. Le général de Pellieux est arrivé le premier accompagné d'un capitaine d'infanterie, son officier d'ordonnance. Il a été respectueusement salué par les personnes présentes dans la galerie du Harlay.

Le colonel Picquart est arrivé par le boulevard du Palais à 4 h. 45. Aucun incident s'est produit. Enfin, comme d'habitude, M. Emile Zola a quitté de bonne heure son domicile pour aller faire une courte promenade au Bois. Il a dit qu'il est allé à l'arrivée au Palais à 11 h. 25. Sa voiture a pénétré par le quai des Orfèvres. Aucun cri n'a été poussé.

Le commandant Esterhazy est arrivé au Palais à 12 h. 45; sur le boulevard du Palais, le commandant a été l'objet d'une vive curiosité de la part du public, mais aucun cri n'est poussé; les fonctionnaires de service présentent les armes. Le commandant pénètre dans le Palais de Justice par la cour de Mail.

Signalons en terminant, l'expulsion de la galerie du Harlay d'un jeune homme de nationalité allemande qui essayait de forcer la consigne pour pénétrer dans la cour d'assises.

Même physionomie qu'hier pour l'intérieur de la salle. Le coup d'œil est toujours divertissant. Dans la partie de la salle réservée au public qui est d'une fidélité inébranlable, nous remarquons : Mme de Martel (Gyp); MM. Georges Thiébaud, Joseph Reinach, Arthur Meyer, etc.

Une centaine de personnes à peine restent maintenant les débats, sans compter naturellement le public des grilles qui emplit la galerie d'accès. Tout le monde attend avec anxiété la déposition du commandant Esterhazy qu'on assure être pour aujourd'hui.

Beaucoup d'uniformes dans la salle et le public debout. L'audience est ouverte à midi 10, devant une salle toujours comble, malgré les mesures d'ordre de plus en plus rigoureuses.

LE BORDEREAU

Dès le début de l'audience, M. Labori demande à poser deux ou trois questions à l'expert Morlaud; mais auparavant, M. Clémenceau s'appuyant sur les paroles prononcées hier par le général de Pellieux d'accord sans doute avec le ministre de la guerre, demande à la cour qu'elle ordonne la saisie au ministère de la guerre, de la pièce originale du bordereau.

Le général a dit effectivement que plus que personne, il souhaitait la lumière; mais qu'il n'était pas en son pouvoir de procurer le bordereau.

sans doute; tous les traits de plume sont de la main d'Esterhazy et portent pour ainsi dire son cachet.

Je délé à un quelconque des experts de me prouver le contraire. M. Couard est rappelé à la barre.

M. Couard. — Il y a deux affaires distinctes : la première fut confiée à d'autres experts que moi; c'est dans la catégorie des pièces de cet affaire, qu'entre la pièce dont on parle. Je suis donc incompetent pour répondre.

M. Varlaud est appelé à son tour. Pour se prononcer, dit-il, il faudrait avoir l'original de la lettre sous les yeux, car cette pièce, qui est faussée assurément, fut mal reproduite par le fac-simile publié par le Figaro.

M. Labori. — Nous sommes cependant là en présence d'un fait capital. Si, comme nous le prétendons, le commandant Esterhazy et l'état-major lui-même doivent avoir le plus grand intérêt à ce que soit produite la lettre ne fut pas écrite par un officier de l'armée française, qu'on nous montre donc l'original de cette lettre qui ne touche en rien à la défense nationale.

M. Clémenceau se joint aux sollicitations de son confrère. Le président répond que la cour a déjà statué. LE GÉNÉRAL DE PELLIEUX Le général de Pellieux est rappelé à la barre.

M. Clémenceau. — Le général de Pellieux ne considère-t-il pas qu'il y ait un intérêt pour l'honneur de l'armée à élargir le point de vue et à ce qu'on ne s'attarde pas à écrire la lettre du uhlan?

Le général de Pellieux. — Je suis absolument de l'avis des défenseurs, et il n'y a pas un officier qui puisse penser autrement que moi. Je désire que les yeux des experts qui se rapportent en rien à l'affaire Dreyfus.

M. Labori. — Non! mais c'est un élément moral considérable! Le général de Pellieux raconte ensuite les conditions dans lesquelles la pièce en question tomba entre ses mains : Le général de Pellieux. — C'est par M. Scheurer-Kestner que j'ai appris que Mme de Bouliancy était en possession de lettres très compromettantes pour le commandant Esterhazy. Je fis procéder à une saisie régulière et en présence de Mme de Bouliancy.

Le scellé ayant été brisé sous ses yeux, M. Esterhazy nia en face l'auteur; je la fis ensuite passer sous les yeux des experts qui déclarèrent que c'était un faux. J'ajoutai que les experts ont leur rapport écrit et la pièce doit être entre les mains du juge d'instruction Berthelinus.

M. Labori. — J'espère alors que nous allons avoir cette pièce. Le président. — En demandant l'autorisation au ministre de la guerre, vous aurez sa réponse demain. M. ARTHUR GIRY M. Arthur Giry, professeur de l'école des Chartes et des hautes études, membre de l'Institut, dépose ensuite.

M. Giry. — Le ressemblance de l'écriture du commandant Esterhazy avec celle du bordereau a frappé tout le monde. Si à l'école des Chartes on ne professe pas de cours d'expertises en écritures, on apprend du moins aux élèves une méthode de se prononcer sur l'écriture. M. Zola ayant demandé de venir dire devant la cour ce que je pensais de l'examen des écritures auquel il me soumettait de me livrer, j'acceptai cette mission. Je ne dissimule pas que, dès mes premières investigations, certains petits points d'arrêt me troublèrent un peu, mais la suite de mes observations me rassura complètement.

M. Giry fait alors une démonstration scientifique et formule résolument cette constatation que l'écriture du bordereau est une écriture courante naturelle non déguisée et sans mélange d'autre écriture. Une lecture de M. Esterhazy est essentiellement scientifique et formule résolument cette constatation que l'écriture du bordereau est une écriture courante naturelle non déguisée et sans mélange d'autre écriture.

— Ce n'est pas un faux, comme on le dit. J'ai analysé tout, mot par mot, syllabe par syllabe, virgule par virgule, accent par accent, et ma conclusion a toujours été invariablement la même. M. Zola (intervenant). — Quarante autres personnes très éminentes partageraient cette conviction, et si nous n'en avons pas amené davantage ici, c'est que nous n'avons pas voulu un instant abuser de la Cour et du jury. (On sourit.)

M. Giry, conclut : Je ne veux pas affirmer que c'est M. Esterhazy qui a écrit le bordereau, parce que je n'ai pas opéré sur l'original et qu'il y a là une petite chance d'erreur, mais j'ai la conviction morale sans arriver à la certitude absolue. (Mouvement.)

Une lecture de M. Esterhazy est essentiellement caractéristique; elle renferme une quantité d'idiotismes d'écriture absolument particuliers; le double S avec un grand S derrière est notamment un idiotisme extrêmement rare chez les Français. Le médecin Héricourt dépose ensuite : M. LE DOCTEUR HÉRICOURT Le docteur Héricourt, directeur de la Revue scientifique, qui, lui aussi, a expertisé les écritures, déclare que c'est en se basant sur la physiologie de la lettre qu'il arrive à déterminer la physiologie de la personne qui l'écrivit.

Dans les mouvements de la main qui écrit, il y a un signe des mouvements cérébraux qui constituent le caractère et la physiologie de la personne qui écrit; aussi un physiologiste peut-il être compétent pour examiner les écritures.

D. — Voulez-vous alors nous dire ce que vous pensez de la gravité des documents signalés dans le bordereau? R. — Je ne devrais parler de cela que si le général de Pellieux n'en avait pas parlé avant moi; mais puisque nous sommes ici devant la Justice je consens à parler dans son intérêt mais je supplie instamment que l'on n'interprète pas mal ce que je vais dire.

Eh bien, cette question du bordereau — je crois être suffisamment qualifié pour vous donner mon opinion sur l'importance des faits qui s'y trouvent mentionnés (mouvements) — je crois pouvoir dire tout de suite qu'on n'en a exagéré l'importance. Les faits relatés n'ont pas la valeur qu'on leur attribue.

M. Picquart analyse à son tour le document et il se demande si M. Esterhazy a pu avoir ce document. Le président. — La est la question. Le colonel Picquart. — Je dis oui. M. Esterhazy est allé deux fois aux écoles à feu; une troisième fois il s'est rendu au camp de Châlons à ses frais. J'ai pris des renseignements sur M. Esterhazy auprès d'un officier qui me dit : « Il me demanda un jour si je connaissais quelque chose sur la mobilisation de l'artillerie. »

Qu'on voulait-il faire de ces renseignements? Je ne dis pas que M. Esterhazy a fait le bordereau, j'ignore, moi; mais je dis seulement qu'il pouvait le faire, étant suffisamment renseigné sur les notes qui s'y trouvent. Je suis prêt à fournir les explications sur les temps de conversion, mais alors je demanderais à la cour quelques minutes de huis clos.

M. Labori. — Qu'en pense la cour? Le président. — Nous verrons tout à l'heure, comment vous voudrez à élargir le point de vue. M. Picquart. — Une personne m'a dit que M. Esterhazy faisait copier des documents chez lui; de plus il était major et avait un secrétaire avec lui.

Cependant jusqu'au dernier moment j'ai eu l'espoir de trouver dans le bordereau quelque chose qui me prouvait que M. Esterhazy n'était pas l'auteur du bordereau; j'ai eu cet espoir quand j'ai vu cette note : « Je vais partir aux manœuvres. » Je me demandais comment il se pouvait qu'un major partît en manœuvres au printemps; d'ordinaire, à cette époque il n'y a que les chefs de bataillon et non pas les majors qui vont aux manœuvres.

Je me procurai le rapport du 7^e régiment en 1894 et à cette époque il y était inscrit : M. Esterhazy prendra part aux manœuvres. (Mouvement.)

Le colonel Picquart analyse le bordereau et maintient qu'Esterhazy était à même, par ses démarches en ce sens, de connaître les faits y relatés.

LES GÉNÉRAUX DE PELLIEUX ET GONSE Le général de Pellieux. — Je n'ai pas d'observations à présenter au sujet de ce que j'ai dit sur le bordereau. Les jurés approuvent entre ma déposition et celle de M. Picquart.

Au surplus, un officier d'état-major, le général Gonse, par exemple, pourrait mieux que moi, s'expliquer sur l'importance des renseignements mentionnés dans le bordereau. Ce que je puis dire, c'est que des pièces furent fournies et que ce n'est pas M. Esterhazy qui les a fournies.

Le général Gonse. — Le frein de la pièce 120 est un renseignement technique essentiellement secret qui n'a pu être connu que par un officier d'artillerie. Je déclare, pour ma part, que je ne connais cette pièce, je ne l'ai jamais vue (Mouvement). Quant au plan des troupes de couverture chargées de couvrir la frontière, cela fait encore l'objet d'une note secrète et les modifications qui y furent apportées, un officier d'état-major seul pouvait les connaître.

La note secrète sur Madagascar faite en août 1894 par le ministre était encore essentiellement secrète. Quant au manuel de tir, il semble que ce soit encore un officier d'artillerie qui pouvait connaître ce manuel.

En ce qui concerne les officiers et sous-officiers interrogés à Versailles par M. Picquart, je sais que les renseignements qu'il a obtenus ont été négatifs. C'est le colonel Picquart qui me l'a dit.

M. Picquart. — Je n'ai pas interrogé d'officiers. J'ai seulement interrogé un officier, pas davantage. Une discussion s'engage ensuite au sujet de la date à laquelle le bordereau aurait été écrit.

Tandis que M. Picquart affirme qu'au deuxième bureau on le considéra toujours comme étant du mois d'avril, le général Gonse déclare que le bordereau doit être du mois d'août.

M. Labori. — Dans l'acte d'accusation de Dreyfus, la date d'avril est un argument contre le condamné de l'île du Diablot. (Mouvement.)

je dis : « On veut la lumière. Alions-y! » Au moment de l'interpellation Castelin on a eu, au ministère de la guerre, la preuve absolue de la culpabilité de Dreyfus. Il est arrivé au ministère un papier, — je l'ai vu — qui disait : « Ne dites jamais les relations que nous avons eues avec ce juif. »

La note est signée non pas d'un nom connu mais était accompagnée d'une carte de visite contenant des indications de rendez-vous avec un nom de convention, le même qui se trouve au bas de la note. J'affirme ce fait et le général de Boisdéffre le confirmera. (Profonde sensation.)

J'ajoute : je désire qu'on appelle le général de Boisdéffre. M. Labori. — M. de Pellieux a parlé d'un fait postérieur à l'affaire Dreyfus. Je lui fais observer qu'il n'est aucune pièce qui constitue une preuve avant d'être discutée contradictoirement.

Les paroles de M. de Pellieux ne suffisent pas en l'occurrence. Je n'ai qu'une préoccupation : celle de la lumière. Nous pouvons avoir des convictions, mais il est nécessaire que la lumière soit faite. Les paroles des généraux ne nous suffisent pas. Nous voulons des preuves. Si ces preuves sont connues, on connaît et on flétrira les coupables. Ce n'est pas avec des menaces de guerre qu'on aboutit.

M. le général de Pellieux veut-il s'expliquer sur la pièce secrète? Le général Gonse. — L'armée ne s'exprime pas à la lumière, mais il est impossible d'apporter ici les pièces demandées.

Le général de Pellieux. — Le colonel Henry a parlé d'un dossier secret. Il est resté secret. Que messieurs les jurés s'en souviennent. Quant à la révision... M. le président. — Dunt il ne sera pas parlé.

Le général de Pellieux. — Le commandant d'Omercheville m'a dit, lui-même que son rapport était tronqué par les journaux. Je demande que cet officier vienne ici. J'en ai assez à la fin!

M. Labori. — C'est moi qui ai lu le rapport ici. Le général de Pellieux. — Le rapport fut-il publié complètement? M. Labori. — Je n'en sais rien.

Le général de Pellieux. — La est la question. M. Labori. — Le débat ne saurait continuer sur des paroles d'homme. Apportez les pièces ou n'en parlons plus.

M. Clémenceau. — Cette lecture n'a fait que rétablir sur un point la vérité. Le général de Pellieux. — Je n'ai pas manqué le pays de la guerre. Le général Billot, a dit : Dreyfus a été justement et légalement condamné.

M. Labori. — Pas légalement. Le général de Pellieux. — Prouvez-le. (Vifs applaudissements.) M. Labori. — La preuve en a été faite par le général Mercier.

Le général de Pellieux. — Je ne puis dire ce qui s'est passé en 1894. M. Labori. — La parole de M. le président de la République ne suffirait pas en la circonstance.

M. le général Gonse. — Toutes les notes de l'état-major sont secrètes. M. Labori. — Je dépose des conclusions en attendant l'arrivée de M. le général de Boisdéffre, pour prendre acte des paroles de M. le général de Pellieux.

LA SUSPENSION — AGITATION INDESCRIPTE M. le commandant Esterhazy vient à la barre, mais M. Labori insistant, l'audience est suspendue.

Cette suspension est très mouvementée. Des discussions s'engagent, notamment entre MM. Jaurès et Georges Thiébaud. Un des jurés supplémentaires tient tout haut ce propos : « Après une séance comme celle-ci, il n'y a plus qu'à déclarer la patrie en danger » Ce qui donnerait l'idée de l'état des esprits. La salle est en effervescence. L'agitation est indescriptible.

La cour rentre à quatre heures pour annoncer la levée de l'audience. M. le général de Boisdéffre ne pouvant répondre que demain.

Beaucoup disent maintenant que la voie où nous venons d'entrer est des plus graves; c'est l'avis de beaucoup d'officiers supérieurs qui manifestent hautement leurs regrets; que pour en arriver à défont l'honneur de l'armée le général de Pellieux ait été acculé à faire une déclaration aussi grave.

L'AUDIENCE EST LEVÉE L'audience est reprise et le président annonce que le général de Boisdéffre n'étant pas présent, l'audience est renvoyée à demain.

L'audience est levée au milieu de la stupefaction de l'auditoire qui se retire lentement en discutant toujours passionnément. Il règne une vive agitation.

A LA RECHERCHE DU GÉNÉRAL DE BOISDEFFRE A 3 h. 45, on apprendait dans la galerie du Harlay la grave déposition du général de Pellieux. Une animation extraordinaire se produisit. Des discussions vives et même violentes s'engagèrent.

Quelques minutes après, un commandant d'artillerie traverse en courant la galerie, descend vivement les marches de l'escalier, saute dans une voiture en disant au cocher : « A l'état-major général, place Vendôme et au grand galop. »

Bientôt le général de Pellieux, toujours accompagné du capitaine d'infanterie, son officier d'ordonnance, sort du couloir des témoins. Son arrivée dans la galerie provoque une vive curiosité. Presque toutes les personnes présentes se découvrent devant lui.

Le général semble très surexcité et mord pendant l'interpellation sa barbe blanche. Il parcourt d'un pas rapide la

Chronique Locale

LE CALENDRIER. — Vendredi 18 février, 48 jour. Soleil : lever, 7 h. 5 ; coucher, 5 h. 24.

Incendie à Oullins. — Hier soir, vers 9 heures, un incendie s'est déclaré chez Mme

Volours des pauvres. — Des volours se sont introduits dans le couvent des veuves St-Charles, rue Smith, 35, et ont emporté des chaussures destinées aux pauvres.

La tentative d'assassinat de la Croix-Rouge. — Joseph Tabaret, l'auteur du lâche attentat contre Mlle Chalansonnet

Volours de cuivre. — Hier soir, à 11 h. 15, deux individus, portant un volumineux paquet, attirèrent l'attention des agents en

Grand-Théâtre. — Ce soir, La Roi l'a dit, grand opéra-comique de Delibes n'aura plus qu'un très petit nombre de représentations.

Théâtre des Célestins. — Le triomphant succès remporté hier, dans Gillette de Narbonne, par Mme Tardieu a décidé la direction

Théâtre des Célestins. — Le triomphant succès remporté hier, dans Gillette de Narbonne, par Mme Tardieu a décidé la direction

vingtaine d'affiches retentissantes : l'Appel au Peuple, l'Impôt sur la misère, Tout pour

Or, chaque fois nous avons à subir des pertes de temps énormes ; il faut faire l'affiche

Pour parer à ces inconvénients, nous proposons le système d'abonnement à l'affiche

Nous demandons à tous ceux qui veulent nous suivre dans cette campagne, de verser un

De la Croix-Méditerranée, Montpellier. Le n° 1 de la série des affiches électorales

Titres de quelques affiches publiées : Appel au Peuple, contre le droit d'abonnement,

La Banque de la Laïque, faite uniquement avec des aveux échappés aux patrons de la Laïque.

Tout pour les autres, revendications des secours scolaires, campagne Justice-Egalité.

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

Le Périéclerical, affiche illustrée. La République des Curés, réponse aux can-

parution prochaine d'un nouveau journal quotidien, Le Dépêche de Saint-Etienne.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

Le Chambon - Feugerolles. — Société des anciens militaires, dite des vétérans.

porte du cuirassé et de tant de braves officiers et marins.

LE PROCES ZOLA

LE HUIS CLOS POSSIBLE

LES NOUVELLES RÉVÉLATIONS DU GÉNÉRAL DE PELLIEUX

LA YOUTERIE

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

BIBLIOGRAPHIE

Le Catéchisme Social, par le R. P. Dehon, supérieur des Prêtres du Sacre-Cœur de Jésus, auteur des Directions Pontificales

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

Le Catéchisme Social est un exposé clair et succinct de la doctrine sociale. Qui aujourd'hui n'aurait pas l'impression d'un tel travail ?

LA SOLUTION D'UN PROBLÈME

L'un des remèdes les plus chèrement recommandés par les sages hommes est l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude.

Permettez-nous de vous soumettre la lettre suivante, à laquelle nous n'ajouterons aucun commentaire si ce n'est que l'Emulsion Scott d'un goût agréable, d'une digestion facile, peut être absorbée aussi bien l'été que l'hiver sans le moindre inconconvénient et que les hypophosphites qu'elle contient la rendent beaucoup plus efficace que l'huile de foie de morue ordinaire.

Messieurs. Pendant sa grossesse, ma nièce eut de violentes accès de fièvre intermittente auxquels elle attribuait l'état d'extrême faiblesse de l'enfant qu'elle mit au monde.

Ne pouvant allaiter elle-même son pauvre bébé, elle l'envoya en nourrice, mais nous fûmes obligés de l'en retirer quelques temps après, car il était dans de très mauvaises conditions ; l'enfant qui était très faible lors de sa naissance dépassait de jour en jour et ce n'était plus qu'un petit squelette.

« Sa mère le reprit à la maison, et c'est alors que je conseillai de le mettre au biberon et de lui faire prendre par très petites doses répétées, la valeur de trois demi-cuillerées de café d'Emulsion Scott par jour.

Aujourd'hui l'enfant est fort, robuste et intelligent, grâce à votre bienfaisante préparation à laquelle il dut la vie, car le petit état dans lequel il se trouvait ne pouvait avoir qu'un dénouement : la mort. J'ajoute ici que l'Emulsion Scott ne nous a pas causé de gêne, mais avec gourmandise. (Signé) : Clotilde, Courmou, sage-femme.

L'Emulsion Scott est l'aliment par excellence pour reconstituer les forces de la nourriture et enrichir son lait de substances grasses et phosphatées, éléments indispensables à la saine conformation des enfants.

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

Parfaitement Aménagé BELLES SALLES SPACIEUSES

CONGRÈS CATHOLIQUE

Dijon. — La séance du soir du Congrès organisé par le secrétariat du Bien du Peuple, s'est ouverte à 8 h 1/2, sous la présidence de M. Paris, 800 personnes y assistant dont 150 délégués des divers cantons de la Côte-d'Or.

M. H. Poupon, Du Parc et Gréner ont pris successivement la parole sur l'organisation électorale en Côte-d'Or, sur la situation actuelle de cette organisation et sur la caisse électorale. En deux ans, on a organisé dans 25 cantons des comités électoraux ; et dans chaque commune des correspondants.

CONGRÈS CATHOLIQUE

M. Paris présente M. Monicat, l'orateur bien connu.

M. Monicat prononce un vibrant discours sur ce sujet : « Les catholiques et les élections de 1893 ».

EN CRÈTE

Symptômes inquiétants

La Carte (source anglaise). — Les musulmans reprennent une attitude menaçante. Des civils et des militaires renouvellent les actes d'hostilité et de brigandage contre les chrétiens.

EN CRÈTE

Symptômes inquiétants

La Carte (source anglaise). — Les musulmans reprennent une attitude menaçante. Des civils et des militaires renouvellent les actes d'hostilité et de brigandage contre les chrétiens.

EN CRÈTE

Symptômes inquiétants

La Carte (source anglaise). — Les musulmans reprennent une attitude menaçante. Des civils et des militaires renouvellent les actes d'hostilité et de brigandage contre les chrétiens.

EN CRÈTE

Symptômes inquiétants

La Carte (source anglaise). — Les musulmans reprennent une attitude menaçante. Des civils et des militaires renouvellent les actes d'hostilité et de brigandage contre les chrétiens.

AFICHES ÉLECTORALES

AFICHES ÉLECTORALES

AFICHES ÉLECTORALES

AFICHES ÉLECTORALES

AFICHES ÉLECTORALES

AFICHES ÉLECTORALES

Secret de l'abbé Césaire

PAR Léon de Tinseau

— Mon Dieu ! monsieur le curé, vous êtes trempé ! dit la maîtresse de maison avec un regard où l'on devinait plus de sollicitude pour les tapis du salon que pour la personne du visiteur. — Excusez-moi, Madame, dit le vieux prêtre avec un profond salut et un fin sourire. Mais il a tant plu qu'il ne reste pas de boue dans les chemins et c'est surtout de l'eau que je vous apporte. Elle n'est pas trop fatiguée ? continua l'abbé Césaire en se retournant vers son ami. — J'ai peur qu'elle le soit beaucoup, mais elle semble courageuse et robuste. Le bonheur de vous voir lui fera oublier sa fatigue, et ce sera pour votre pupille que cette tempête ne vous empêchera de venir ce soir. — Le pauvre enfant aurait moins besoin de me voir si elle était arrivée par un ciel radieux : je n'ai pas fermé l'œil cette nuit en songeant à la chère petite, ballottée, seule, sur le détroit. Elle n'avait jamais vu la mer ! Pendant ces paroles, M. des Touches avait soupiré. — Prévenez ces demoiselles, dit-il au

domestique, que je les prie de passer au salon avant de remonter. Ne leur annoncez pas que M. le curé est venu. — Vous ne nous aviez pas prévus que miss Wood est une beauté ? fit la présidente, revenant à son idée avec l'inextinguible ténacité des femmes d'un certain caractère. — Madame, j'ai prévenu votre mari que miss Wood est une jeune fille très bonne, très intelligente, très dévouée à ses devoirs et remarquablement instruite et bien élevée. J'ai dit et je répète que je réponds d'elle, ce qui est vrai dans tous les sens, car je me considère comme son tuteur devant Dieu. Je ne suis pas compétent pour décider si elle est une beauté, mais je déclare que je n'y vois nul inconvénient et surtout nul remède. Hélas ! oui, miss Wood était une beauté, il n'y avait pas à se faire d'illusions. Elle paraissait en ce moment sur le seuil, conduite par Sabine qui lui donnait le bras comme à une amie et qu'elle dépassait de plusieurs pouces. Elle avait quitté son manteau de laine et son chapeau de voyage. Malgré un soupçon de raideur britannique, sa taille richement développée était une merveille d'élégance et de grâce. Sous l'épiderme des joues, fin et lustré comme le pétale d'une rose nouvelle, un sang riche faisait courir des teintes toujours changeantes de la jeunesse. Les yeux d'un bleu foncé, largement ouverts, honnêtes, confiants, un peu mélancoliques peut-être, des yeux légers, comme disent les Anglais, s'abritaient sous de longs cils presque bruns. La chevelure, au contraire, était

d'or pâle. Tordue en lourdes tresses qui languaient à chaque mouvement des yeux blondes, elle eût fait l'orgueil d'une reine et semblait poser comme une couronne massive sur une tête d'une rare petitesse. La physionomie sérieuse, intelligente, paraissait un peu froide à cause de la régularité même des traits. Mais, sous ce noble visage, on sentait l'enthousiasme et la vie comme on devine, derrière le marbre d'un portique, les vastes salles pleines de lumières, de chaleur et de parfums. Après d'elle, cependant, Sabine des Touches ne paraissait point plus laide, avec son minois piquant de méridionale, où l'espièglerie de l'enfant gâté laissait entrevoir déjà les premières approches de la coquetterie un peu gâchée des femmes d'aujourd'hui. En apercevant l'abbé Césaire, miss Wood avait eu un mouvement pour s'élaner. Elle s'était contenue, mais elle était devenue toute pâle. De son côté, le vieux prêtre qui n'oubliait jamais un devoir, même de simple éducation, — et la sienne était raffinée, — commença par saluer affectueusement mademoiselle des Touches, marquant, dès la première minute, avec son tact infailible, l'attitude qu'il comptait garder envers sa protégée. Enfin, s'approcha de celle-ci dont les grands yeux semblaient l'appeler d'une supplication muette. Il posa une main sur la tête de la jeune fille inclinée devant lui avec ce respect plus marqué des catholiques anglais pour les ministres de la religion, et, d'une voix un peu basse, il lui dit :

— Poor child ! I hope you are not too much fatigued from this dreadful journey. Il savait que ces quelques mots de la langue qu'elle avait toujours parlée feraient plus de bien à la pauvre Mary qu'un long discours. — Eh bien ! continua-t-il en français, pour donner à la jeune fille le temps de valmer l'émotion qui la gagnait, vous ne vous êtes pas trompée de chemin ? J'avais peur que vous ne vous réveilliez à Ostende, à Cologne, ou même tout simplement au fond de l'eau. Je ne vous demande pas si vous avez été malade pour vos dévotions. — Je ne l'ai pas été, répondit la jeune fille un peu lentement, mais dans un français irréprochable. Je suis bien contente, parce que quelqu'un m'a dit : « Après cette épreuve, vous pourrez aller en Amérique sans craindre le mal de mer. » Les larmes étaient si grosses ! — Et vous n'avez pas eu peur ? — Un peu, mais tout le monde a été très bon pour moi ! D'ailleurs, cette mer furieuse était superbe. Je l'admiraient tant qu'il me paraissait impossible qu'elle pût me faire du mal, et, chose étonnante, il me semblait l'avoir déjà vue. — Vraiment ? dit l'abbé Césaire, qui demeura un instant perdu dans ses pensées. Maintenant, reprit-il bientôt, parlez-moi de votre Supérieure. Comment va-t-elle, la sainte femme ? — Elle va bien, mon Père, mais elle est fort triste de mon départ. Elle m'a chargée pour vous d'une lettre qui est dans ma malle...

— Vous me l'apporterez demain, si M. des Touches veut bien le permettre. Et maintenant, mon enfant, allez dormir, et que Dieu rende bonne votre première nuit sur le sol de... de ma patrie. — Merci, mon Père. — Appelez-moi : monsieur le curé. Nous ne sommes plus au couvent ici. Mais le nom ne fait rien à l'affaire et le cœur de votre vieil ami ne changera jamais pour vous. Miss Wood, très émue, salua M. et madame des Touches et sortit du salon toujours escortée de Sabine qui la regardait sans la quitter des yeux, avec une admiration non déguisée. L'abbé Césaire se retira presque aussitôt. Une heure après, tout le monde reposait dans la maison, et celle qui dormait le mieux était la pauvre orpheline. Elle venait, cependant, de quitter l'abri tranquille de ses belles années. Pour la première fois, sa bouche avait goûté ce pain qu'il lui faudrait gagner jusqu'à la vieillesse, peut-être. Devant elle, maintenant, s'ouvrait la réalité sombre. Mais il n'y a guère qu'une chose qui écarte le sommeil de deux yeux de vingt ans. Dormez, la belle ! Un jour, vous aussi, vous connaîtrez l'insomnie.

élève, que quelqu'un lui donnât signe de vie. Un pâle soleil de novembre, qui semblait presque brillant à ses yeux d'Anglais, éclairait un paysage assez triste. A ses pieds jenclos, moitié parc, moitié jardin, était ses bûis aux des sens étranges, ses corbeilles de fleurs mourantes cerclées de leurs cordons de pommiers nains, ses allées où la pluie de la veille laissait une surface débordant d'une eau trouble où surnaissait une tonne à demi submergée, dormait derrière sa margelle aux lures rongées par la mousse, tandis que sur les couches désertes, des cloches de verre semblables aux tentes d'un campement abandonné, conservaient encore la mémoire des cantaloups depuis longtemps disparus. A gauche, au delà d'un mur pallissé d'espaliers, la prairie où quelques marges taes de regain finissaient de pourrir s'étendait jusqu'à la Charente, bordée d'un rideau monotone de peupliers jaunés, derrière lesquels la voile grise d'une gabarre descendait vers Saintes se montrait et disparaissait tour à tour. A droite, un coteau peu élevé, planté de vignes à pertes de vue, était coupé, près du château par (à gauche), l'orgueil de l'habitation du Sautez. De ce côté, au-dessus des têtes encore presque vertes des chênes séculaires, on apercevait le toit trapu et les dernières assises d'une tour romane délabrée. C'était le clocher de Saint-Eutrope.

Abrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes R. LERTE CONSTRUCTEUR, BREVETÉ S. G. D. G. A Sainte-Foy-l'Yvon (Rhône) Escaliers tournants dits hélicoides en fer et bois, système breveté S. G. D. G., avec colonne lisse en fer ou en marches en bois dur. Escaliers en fonte de toutes dimensions. La grande modicité de prix et la bonne exécution de tous les ouvrages. Plans et Devis gratuits sur demande

Changeement de Domicile A partir du 1er mars, les bureaux de M. Antoine Grozier, grand d'imprimeur, actuellement rue Centrale, 30, seront transférés 39, Rue de la République, 39 à Ventresol On demande un jeune homme de 16 à 18 ans, jolie écriture et connaissant un peu la procédure. — S'ad. bur. Journal, 361.

Petites Affiches Economiques PARAISSANT DEUX FOIS PAR SEMAINE Au prix uniforme de 25 centimes la ligne Ces demandes comprennent : les demandes et offres d'emplois, les locations, les ventes de fonds, de maisons, de terrains et les offres diverses d'affaires. Elles sont reçues exclusivement aux bureaux de la « FRANCE LIBRE », 48, rue de la Charité, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Pour Vendre ou Acheter PROPRIÉTÉS - CHATEAUX Villas, Vignobles dans toute la Sud-Est de la France S'ad. CHABERT Père & Fils Commissaires en Immobilier à VALENCH (Drôme)

STATUES DE S'ANTNE DE PADOUE NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES BELLES EN TOUS SENS, CRÉÉES POUR NOËL, ETC., ETC. Envoi de photographies sur demande BARBARIN, statuaire, place Saint-Jean, 11, LYON

PIANOS & ORGUES DE TOUTES MARQUES M. LEJEUNE LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON Grande facilité de paiement VENTE à 50 MOIS de CRÉDIT Avec facilité de remboursement VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS La Maison entretient gratuitement ses pianos en location

On demande un jeune homme de 16 à 18 ans, jolie écriture et connaissant un peu la procédure. — S'ad. bur. Journal, 361. OCCASION A Vendre JOLI APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE 6x12 à main Avec tous Accessoires Conditions Avantageuses S'adresser chez M. GURNAUD, 5, rue de Castries, Lyon.

Immubles On achèterait Maisons à Lyon ou dans la région, de 30 000 à 50 000 francs. Rien des agences. — N° 1003, au Journal. A vendre, terrains près Lyon. Diverses situations. Depuis 3 fr. le mètre. Immeubles de 9 000 à 200 000 fr. Lyon et banlieue. Rien des agences. — N° 236, au Journal. A vendre, maison neuve avec jardin, au port de Lyon. Rapport 750 fr. Prix 16 000 fr. Ecrite 223, Journal.

On demande un jeune homme de 12 à 14 ans, pour faire les courses, ayant bonne écriture si possible, présenté par ses parents. — S'adresser à M. l'Administrateur de la France Libre. Homme sérieux, muni de bonnes références, demande place de représentant ou voyageur commerce. — S'adresser chez M. Jacoby, 13, rue Bichat. Personne sérieuse désire se placer chez personne seule. — S'adresser au Journal, n° 325. Ecclésiastique, ancien professeur ayant temps libre, demanderait leçons ou ferait éducation enfants bonne famille. — S'adresser aux bureaux du Journal, n° 330.

Fonds de Commerce A céder, de suite, dans bon quartier, café-brasserie, 25 ans d'existence. Recettes, 60 à 80 fr. par jour. Prix 12 000 fr., moitié de sa valeur. Maladie. Facilités de paiement. — N° 1008, au Journal. A céder Lingerie de 500 fr. à 2 000 fr. Bons choix à faire. — N° 1440, Journal. A céder de suite 4 cafés-comptoirs, sur grand cours, de 3 000 à 5 000 fr. — N° 1440, Journal. Joli café-comptoir, au centre de Lyon. Prix 6 000 fr. Bonne petite affaire. S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE OCCASION : ORGUE A TUYAUX Bourdon, 8 pleuds; dulciana, 4 pleuds; Baguette, 2 pleuds; Trémolo; 4 jeux coupés en demi-jeu; 7 registres; 4 octaves 1/2; soufflerie à pieds ou indépendante; transpositeur; facteur: Beaumont, de Lyon. En parfait état; belle façade, tuyaux de montage, longueur 1 m. 60, profondeur 1 m., hauteur 2 m. Prix: 700 francs. A VENDRE SIX BEAUX ORANGERS SÉCULAIRES Au prix de 50 francs pièce S'adresser à St-Géraud, Grand-Grange.

Emplâtre de la Providence Pour la Guérison des BRÛLURES, ÉRYTHÈMES, OPRESSIONS, DOULEURS POINTS DE CÔTE, REFROIDISSEMENTS ASTHME, BRONCHITES, LUMBAGOS, ETC., ETC. Dans toutes les Pharmacies. A. SOLAIS Pharmacie de 1er classe, Soulas, 10, rue de la République, LYON. Prix: 1 franc (1 fr. 15 par poste)

A LOUER 46, rue de la Charité, 46 VASTE LOCAL Parfaitement aménagé, Belles Salles spacieuses Convientrait très bien pour Cercle, Bureaux de Société, Agence d'affaires, etc., etc. S'adresser aux bureaux du Journal.

ÉTUDE de comptes, liquidations dossiers, partages avis sur toutes affaires S'ad. à M. GAVAND, ancien notaire, 46, rue de la Charité, Lyon. On Achèterait DOMAINE IMPORTANT Dans la région de l'Est Ecrite à M. GAVAND, ancien notaire à Lyon, rue de la Charité, 46.

Étude de comptes, liquidations dossiers, partages avis sur toutes affaires S'ad. à M. GAVAND, ancien notaire, 46, rue de la Charité, Lyon. On Achèterait DOMAINE IMPORTANT Dans la région de l'Est Ecrite à M. GAVAND, ancien notaire à Lyon, rue de la Charité, 46.

Prêt hypothécaire de 10 000 fr. à 150 000 fr. Intérêts modérés. Rien des agences. — Journal, n° 3190. A St-Michel. Teinture et dégraisage, 4, rue Vaucoucour. Travail soigné, livraison rapide, prix modérés. Monsieur seul, sans parenté digne d'intérêt, plus de 4 ans de maladie, est dans la gêne; se recommandant à personnes généreuses qui l'aideraient momentanément. Références. Ecrite Viret, 7, poste restante, Lyon-Bellecour. Une COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE emprunterait avec bonne garantie hypothécaire, 120 000 francs, par fractions au besoin. S'adresser aux bureaux du Journal.

TOILE SOUVERAINE contre Douleurs Pielles & Blessures JULIE GIRARDOT 50 ans de Succès MARQUE DÉPOSÉE TOILE SOUVERAINE contre Douleurs Pielles & Blessures

TOILE SOUVERAINE contre Douleurs Pielles & Blessures JULIE GIRARDOT 50 ans de Succès MARQUE DÉPOSÉE TOILE SOUVERAINE contre Douleurs Pielles & Blessures

LIQUIDATION D'INSTRUMENTS D'OPTIQUE ET DE PHOTOGRAPHIE LYON - 7, quai Saint-Antoine, 7 - LYON Grands choix de Compas et de Pochettes, Lunettes et Pince-nez, Verres fins, etc. Verril, cristal de roche, etc.

LIQUEUR DE L'HERMITAGE HYGIÉNIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE De l'Hermitage des Frères Maristes ou LIQUEUR VULNÉRAIRE PERFECTIIONNÉE LIQUIDEUR : 4 fr. 50 Souveraine contre les Foulures, Entorses, Coupes, Contusions, Coupures, Ecorchures, Brûlures, Fractures, Plaies récentes, Gangrène. LIQUEUR DE L'HERMITAGE HYGIÉNIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE LIQUIDEUR : 4 fr. 50 Adresser les demandes au Frère Procureur général des Frères Maristes, à Saint-Genis-Lacal (Rhône).

AUX 4 BLASONS MALAVAI Graveur en tous genres Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon Timbres de paroisse, Cachets, Armoiries, Articles pour dossiers, la propreté, Plaques pour bicyclettes, Plaques d'enseignes

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE Fabriqués par les PP. TRAPPISTES à AIGUEBELLE (Drôme)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE Fabriqués par les PP. TRAPPISTES à AIGUEBELLE (Drôme)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE Fabriqués par les PP. TRAPPISTES à AIGUEBELLE (Drôme)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE Fabriqués par les PP. TRAPPISTES à AIGUEBELLE (Drôme)

MEUBLES DE LYON Meilleurs et meilleur marché que les MEUBLES DE PARIS Fabrication garantie, brevetée S. G. D. G. Maison HENRI BONJOUR et Co AU COLOSSE DE RHODES LYON, 42-44, cours de la Liberté, 42-44, LYON Sièges, Tentures, Literie, Glaces, etc. Nos articles sont faits sous les yeux du client INSTALLATIONS COMPLÈTES

BOURSE DE PARIS du 17 Février Table with columns for Fonds d'Etat, Actions, Obligations, and various market indicators.

BOURSE DE LYON du 17 Février Table with columns for Fonds d'Etat, Actions, Obligations, and various market indicators.